



Réunification familiale

Par **Sergi13**, le **07/03/2019** à **07:33**

Bonjour,

Je suis réfugié en France, et je souhaite être rejoint par ma famille, mais je n'ai pas encore un lieu de logement stable; Je suis toujours hébergé dans un centre d'accueil. Est-il possible que ma demande de réunification familiale soit prise en compte?

Par **Visiteur**, le **07/03/2019** à **09:13**

Bonjour,

Avez vous une fortune personnelle ou comment envisagez vous de les faire vivre ?

Pas possible si vous ne disposez, pas à minima, de lieu pour les accueillir et de situation stable vous procurant un revenu.

Par **youris**, le **07/03/2019** à **10:47**

bonjour,

dans une demande de regroupement familial, le demandeur doit justifier de revenus suffisants et avoir un logement adapté à la composition de la famille.

selon votre message, il ne semble pas que vous remplissiez les conditions exigées.

salutations